

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL SOCIAL ET SOCIÉTAL DU GROUPE DECIDEOM



2025



www.decideom.com

03.28.38.74.95

contact@decideom.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT



Dans un monde où le numérique transforme en profondeur les entreprises et la société, nous avons à cœur de mettre notre expertise au service de la responsabilité sociétale. En tant qu'Entreprise de Services du Numérique, DecideOm est pleinement conscient de son rôle dans la construction d'un avenir durable, et nous intégrons chaque jour les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans nos activités.

Nous croyons fermement que la performance économique et la durabilité peuvent et doivent aller de pair. C'est dans cette optique que nous construisons la stratégie du groupe DecideOm.

Notre démarche RSE repose sur trois axes essentiels : l'innovation responsable, le respect de l'environnement et la promotion d'un environnement de travail inclusif et éthique.

Nous investissons dans des solutions numériques qui favorisent la transition énergétique, le développement durable, et l'optimisation des ressources, tout en limitant notre empreinte écologique pour soutenir nos clients dans leur propre démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Dans le cadre de notre politique sociale, nous mettons un accent particulier à favoriser l'égalité et la formation pour permettre à chacun de se développer et d'évoluer dans un secteur en perpétuelle mutation.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'EXPERTISE DATA : NOTRE ADN

Depuis plus de 15 années, DecideOm, intégrateur de solution data & BI, conseille les entreprises dans le pilotage de leur activité en valorisant au mieux leurs données.

Notre conviction : la **Data** est devenue **l'actif majeur de la transformation des entreprises**.

Nous accompagnons nos clients dans l'enrichissement, la transformation, la gouvernance et la consommation de leur patrimoine de données.



NOS DOMAINES D'INTERVENTIONS

Audit et cadrage <ul style="list-style-type: none">- Analyse de l'existant, les contraintes et objectifs- Spécification des KPIs- Rédaction cahier des charges- Aide au choix de solution (Proof of Concept)- Prototype métiers- Normes & Bests practices- Retour d'expérience	Projet <ul style="list-style-type: none">- Direction de Projet- Modélisation décisionnelle- Alimentation des entrepôts- Développement applicatif- Design & ergonomie- Tests & recette	Centre de compétences <ul style="list-style-type: none">- Support logiciels- Exploitation et Maintenance corrective- Evolution - Projet - Assistance- Domaines d'expertise : Flux, Modélisation, Restitution, Diffusion- Transfert de compétences	Centre de formation <ul style="list-style-type: none">- Formation par des experts certifiés sur les technologies- A destination des profils techniques et des profils métiers- En présentiel ou à distance- Accès au support partenaire éditeur
---	---	--	---

NOS ENGAGEMENTS

DecideOm s'engage à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen ainsi que les principes directeurs des Nations Unies.

Le Groupe a défini cinq engagements majeurs, couvrant les dimensions environnementales, sociales, numériques responsables et économiques. Ces engagements s'appuient sur des objectifs clairs et des indicateurs de performance précis, permettant un suivi rigoureux et un pilotage efficace de nos actions.

- PARTIE 1

// RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET CONTRIBUER POSITIVEMENT À UN ENVIRONNEMENT DURABLE

- PARTIE 2

// FAIRE LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

- PARTIE 3

// FAIRE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE UNE DE NOS PRÉOCCUPATIONS POUR NOUS ET NOS CLIENTS

- PARTIE 4

// SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

- PARTIE 5

// AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE NOS COLLABORATEURS



PARTIE 1

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

et contribuer positivement à un environnement durable



// 01. RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

et contribuer positivement à un environnement durable



VERS UNE ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Dans le cadre de notre engagement envers le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous avons décidé d'adopter une **démarche d'Analyse du Cycle de Vie (ACV)** afin d'obtenir une vision plus complète de nos impacts environnementaux. Cette démarche ne s'oppose pas au **bilan carbone**, mais la complète en prenant en compte une diversité d'indicateurs environnementaux au-delà des seules émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous souhaitons ainsi aller plus loin dans notre compréhension des effets environnementaux liés à nos activités et aux solutions que nous intégrons, afin d'identifier les leviers d'amélioration les plus pertinents.

Contrairement au bilan carbone, qui se focalise sur les émissions de CO₂, l'ACV prend en compte un ensemble plus large de facteurs environnementaux, tels que :

- La consommation d'énergie et de ressources naturelles
- La pollution de l'air, de l'eau et des sols
- La production de déchets
- Les effets sur la biodiversité

Nous avons choisi de collaborer avec **Green IT**, une entreprise spécialisée dans l'évaluation et la réduction des impacts environnementaux des technologies de l'information. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'analyser de manière rigoureuse notre empreinte écologique et d'identifier des leviers d'amélioration concrets pour un numérique plus responsable.



Le calendrier établi avec Green IT nous permettra de **publier les résultats de cette analyse dans notre prochain rapport RSE**, accompagné des **actions concrètes que nous mettrons en place**.

Synthèse de l'ACV à venir : juin 2025

INDICATEURS



Analyse du Cycle de Vie (ACV) en cours de réalisation. Les résultats et le plan d'action sera intégré au rapport à partir de septembre 2025.

ENGAGEMENTS



La mise en place d'un plan d'action visant à réduire nos émissions. Nous nous engageons à actualiser chaque année notre analyse et mettre à jour notre plan d'action.



RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ET FAVORISER LE TRI À LA SOURCE

Face aux enjeux croissants liés à la gestion des déchets, le **Groupe DecideOm** s'engage à adopter des pratiques durables et responsables. Notre approche repose sur **trois piliers : réduire la quantité de déchets produits, augmenter le taux de recyclage et sensibiliser nos collaborateurs** à l'importance du tri et de la réutilisation des ressources.



Chaque ville ayant sa propre politique de gestion des déchets, nous nous adaptons localement tout en menant une **veille réglementaire active**. Une **note d'information régulière** est envoyée aux agences pour garantir une mise en conformité continue et optimiser notre impact environnemental.

Nos actions concrètes dans nos agences

Tri des déchets et valorisation des matières recyclables

Nous avons mis en place un **système de tri sélectif** adapté aux spécificités locales, avec des bacs stratégiquement disposés dans nos bureaux :



Bac jaune

Emballages plastiques, briques alimentaires, cartons.



Bac noir/gris

Ordures ménagères non recyclables.



Bac vert

Verre (à déposer en points d'apport volontaire).



Déchets organiques

Collecte spécifique pour compostage.

Composteur de déchets organiques

Lorsque l'infrastructure locale le permet, nous avons installé des **composteurs extérieurs** pour transformer les déchets alimentaires en compost réutilisable dans nos espaces verts. Cette initiative favorise un **circuit écologique fermé**, réduisant ainsi notre empreinte carbone.

Partenariat avec Triethic pour la gestion durable des déchets de bureau

Nous avons noué un **partenariat stratégique avec Triethic**, spécialisé dans la collecte et le recyclage des déchets professionnels.



Grâce à cette collaboration :

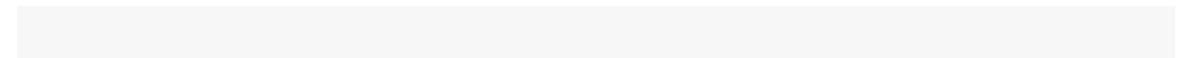
- ✓ **Tri des déchets de bureau** optimisé (papier, cartons, gobelets recyclables).
- ✓ **Bilans réguliers** pour suivre et mesurer notre impact.
- ✓ **Sensibilisation interne** pour renforcer les bons réflexes en entreprise.

Chaque année, un **rapport détaillé des collectes** est fourni (disponible à la demande), permettant de mesurer nos progrès et d'ajuster nos actions.

Sensibilisation et engagement collectif

Afin d'assurer l'efficacité de notre politique, nous avons rédigé une **charte de gestion des déchets**, signée par l'ensemble des collaborateurs, et mis en place des **programmes de formation** sur :

- ✓ Les bonnes pratiques du tri et du compostage
- ✓ Les enjeux de la réduction des déchets
- ✓ Les alternatives pour un bureau zéro déchet



Nos efforts en matière de gestion des déchets illustrent notre volonté d'**agir concrètement pour un avenir plus durable**, en intégrant les **principes de l'économie circulaire et du numérique responsable**.

INDICATEURS



Nous avons réduit de 75% notre consommation de papier grâce à la dématérialisation de l'ensemble de nos documents.

ENGAGEMENTS



Appliquer dans l'ensemble de nos agences notre politique de tri des déchets et sensibiliser nos collaborateurs aux écogestes, bonne pratiques et alternatives "Green" au bureau.



AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOTRE FLOTTE DE VÉHICULES

Dans le cadre de notre démarche de responsabilité sociétale, nous avons fait de la réduction de notre empreinte carbone une priorité. Aujourd'hui, **54,55% de notre flotte de véhicules est composée de modèles hybrides**, une étape significative vers une mobilité plus durable.



Notre ambition ne s'arrête pas là : nous prenons l'engagement fort de **convertir l'intégralité de notre flotte en véhicules hybrides ou électriques d'ici 2030**. Cet objectif reflète notre volonté d'agir concrètement pour la transition écologique, tout en répondant aux attentes de nos collaborateurs et de nos parties prenantes en matière d'innovation et de responsabilité.



Cette évolution s'inscrit dans une stratégie globale visant à conjuguer performance économique et environnementale, en alignant nos pratiques sur les enjeux de demain.



En 2023, 2 voitures thermiques ont été remplacées par des véhicules hybrides. Désormais 54,55% de notre flotte de véhicules est "verte".



Passer 100% de notre flotte de véhicules en hybride d'ici 2030.



FAVORISER LE RÉEMPLOI, LA SECONDE VIE ET LE RECYCLAGE

Chez **DecideOm**, nous sommes convaincus que prolonger la durée de vie des objets et équipements est une **action essentielle** pour préserver les ressources naturelles et limiter notre impact environnemental. Plutôt que de jeter, nous favorisons le réemploi et le recyclage, à travers des initiatives **internes entre collaborateurs et externes en partenariat avec des acteurs spécialisés**.

Sensibilisation et engagement collectif

Tri et réemploi de notre matériel informatique

Les équipements électroniques ont un **fort impact écologique**, c'est pourquoi nous nous engageons à **prolonger leur durée de vie** avant leur élimination.

- ✓ **Diagnostic et maintenance interne** : avant tout remplacement, nous vérifions si le matériel peut être **réparé ou reconditionné** en interne.
- ✓ **Dons aux associations** : le matériel obsolète pour nos usages mais encore fonctionnel est **donné à Antanak**, qui le remet en état et le redistribue à des associations.
- ✓ **Lutte contre l'obsolescence programmée** : sensibilisation des collaborateurs à l'importance du **réemploi** plutôt que du remplacement systématique



Impact : chaque année, plusieurs ordinateurs et équipements sont ainsi réintégrés dans l'économie circulaire plutôt que jetés.

Un espace de partage entre collaborateurs : le chat

Afin de prolonger l'usage des objets du quotidien et **réduire le gaspillage**, DecideOm met en place un **chat interne dédié** au réemploi et au troc entre collègues.

Un espace collaboratif et solidaire

Chacun peut **publier des annonces** pour **donner, vendre ou échanger** des objets dont il n'a plus l'utilité (matériel informatique, meubles, livres, vêtements...).



Expérimentation d'une zone de recyclage responsable



Actuellement en test dans notre agence de Lille, cette initiative vise à faciliter le recyclage de certains déchets spécifiques qui nécessitent un traitement particulier. L'objectif est de centraliser temporairement ces déchets en interne avant leur dépôt dans les **points de collecte adaptés** mis à disposition par les collectivités ou les enseignes (grandes surfaces, magasins spécialisés).



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est une nécessité cruciale pour la santé de notre planète. Les écosystèmes diversifiés sont plus résilients face aux changements environnementaux et aux crises telles que le changement climatique. De plus, la biodiversité est essentielle pour le bien-être humain, car elle soutient les services écosystémiques qui fournissent nourriture, eau, air pur et matériaux naturels.



Les entreprises ont un rôle significatif à jouer dans la préservation de la biodiversité. Chez DecideOm, nous reconnaissons notre responsabilité envers l'environnement et la biodiversité. C'est pourquoi nous avons choisi de prendre des mesures concrètes pour contribuer à la préservation des écosystèmes. Dans cette optique, nous avons établi un partenariat avec Beecity, une entreprise spécialisée dans la protection des abeilles et la promotion de l'apiculture urbaine.



Installation d'une ruche en 2024.



Pérenniser nos actions en faveur de la biodiversité

METTRE EN PLACE UNE VISION RESPONSABLE DANS NOTRE POLITIQUE D'ACHAT GLOBALE

Chez DecideOm, nous avons la conviction que nos choix d'achats ont un impact significatif sur notre empreinte environnementale, nos engagements sociaux et notre éthique d'entreprise. C'est pourquoi nous avons intégré une **vision responsable dans notre politique d'achats**, en veillant à favoriser des produits et services durables, à travailler avec des partenaires engagés et à renforcer nos critères de sélection en faveur d'une économie plus responsable.



Limiter l'impact environnemental de nos achats

Nos décisions d'achats doivent **réduire notre empreinte écologique** et favoriser des pratiques durables :

- **Favoriser les achats éco-responsables** : recours à du matériel recyclé, reconditionné ou issu de l'économie circulaire.
- **Optimiser la gestion des ressources** en limitant les achats de produits à usage unique et en adoptant des alternatives réutilisables.
- **Encourager la sobriété numérique**, notamment en allongeant la durée de vie de nos équipements IT et en favorisant des solutions moins énergivores.

Sélectionner des fournisseurs engagés

Nous intégrons des **critères environnementaux, sociaux et éthiques** dans la sélection de nos fournisseurs et partenaires :

- **Privilégier les circuits courts** et les entreprises locales pour réduire l'impact du transport et soutenir l'économie régionale.
- **Exiger des engagements concrets** sur la gestion durable des déchets, l'éco-conception des produits et les conditions de travail.
- **Travailler avec des entreprises certifiées** (ISO 14001, Fair Trade, FSC...) garantissant une approche respectueuse des ressources et des droits humains.

Sélectionner des fournisseurs engagés



Nous avons mis en place une **charte des achats responsables** qui formalise nos engagements et guide nos décisions d'achats.

Cette charte est en évolution permanente pour pouvoir répondre aux évolutions réglementaires en vigueur mais aussi nous permettre de nous adapter à notre environnement.

INDICATEURS

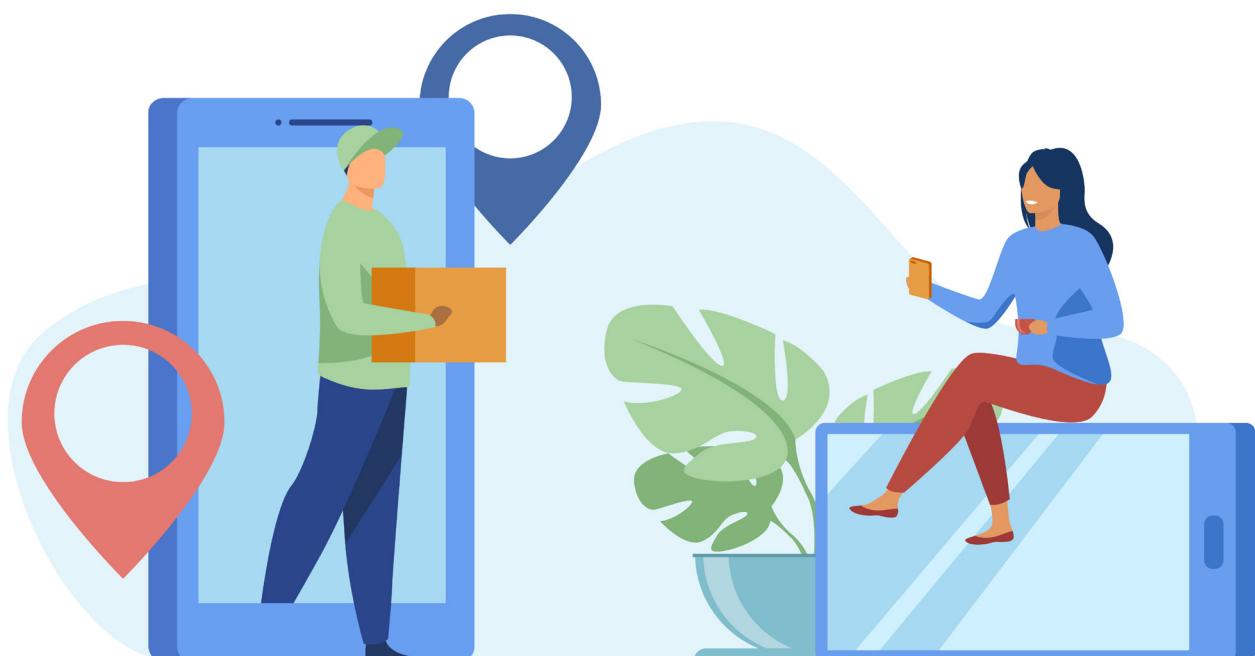


Evaluer les fournisseurs selon les critères de notre charte des achats responsables.

ENGAGEMENTS



Privilégier des circuits courts et des acteurs locaux lorsque cela est possible.



PARTIE 2

FAIRE LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION



LA PLACE DES FEMMES

En 2023, l'industrie technologique reste un secteur clé de l'innovation et de la croissance économique mondiale. Cependant, malgré des progrès notables au fil des années, la place des femmes dans ce domaine demeure insuffisamment représentée, ce qui soulève des enjeux cruciaux pour la diversité et l'inclusion.



Intégrer davantage de femmes dans la tech est non seulement une question d'équité, mais également un levier pour améliorer les performances des entreprises. Les stéréotypes de genre persistent encore dans la société, influençant l'orientation des filles dès le plus jeune âge vers des filières moins technologiques. Les modèles de rôles féminins dans la tech restent rares, ce qui limite l'inspiration des futures générations.

Nous prenons des mesures concrètes pour réduire les inégalités et ce, à chaque niveau de l'entreprise. Depuis 2022, nous avons entrepris une analyse approfondie de nos effectifs, nous permettant de suivre de près l'évolution de la diversité au sein de notre organisation, tout en définissant des indicateurs clés pour mesurer les progrès accomplis.

EN 2023, les femmes représentent 25 % de nos collaborateurs, une augmentation significative par rapport à 2022, où elles ne constituaient que 20 % de l'effectif. Cette progression témoigne de notre engagement à féminiser nos équipes, un enjeu particulièrement important dans un secteur technologique encore majoritairement masculin. Cependant, nous sommes conscients que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre une véritable parité.



Depuis sa création, DecideOm a placé l'égalité professionnelle au cœur de ses priorités. Nous veillons à ce que chaque collaborateur et collaboratrice bénéficie des mêmes opportunités de carrière et d'évolution, tout en favorisant une culture d'entreprise respectueuse et équitable.

INDICATEURS



En 2024, DecideOm emploie 27,74% de femmes au sein de ses effectifs. Notre indice d'égalité professionnelle pour cette même année est de 93.

ENGAGEMENTS



Tendre le plus possible vers les 30% de femme au sein de l'entreprise et garder au score de l'index égalité professionnelle au dessus de 90.



LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Nous sommes convaincus que la richesse de nos équipes repose sur leur diversité, et que chacun, quelle que soit sa situation, doit pouvoir évoluer dans un environnement de travail respectueux, bienveillant et adapté à ses besoins.

L'année 2023 est marquée par la mise en action de notre politique active d'emploi et d'insertion des personnes en situation de handicap.

La politique handicap du Groupe DecideOm est portée par des référents handicap répartis dans nos trois agences.

Nos actions

SEEPH

DecideOm prend part chaque année à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), un événement clé qui met en lumière les enjeux de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

FORMATION

Chez DecideOm, nous accordons une importance particulière à la formation de nos référents handicap, qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de notre politique d'inclusion.

Nos différents partenaires

agefiph

HANDIFEEL'S
Stratégie et conseil en
politique Handicap

France
Travail

Lüman

INDICATEURS



1,27% c'est la part de personne en situation de handicap présent dans dans les effectifs en 2024.

ENGAGEMENTS



Faire augmenter la part de personne en situation de handicap. DecideOm s'engage à former et sensibiliser ses référents et collaborateurs et faire de la diversité une richesse pour l'entreprise.

DecideOm est signataire de la Charte de la Diversité.

CHARTE
DE
LA
DIVERSITÉ

PARTIE 3

FAIRE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

une de nos préoccupation pour nous et nos clients



LA RGPD

Chez DecideOm, nous nous engageons fermement à protéger les données de nos clients, partenaires et collaborateurs tout en respectant leur vie privée. Conscients de l'importance cruciale de ces enjeux dans un monde de plus en plus digitalisé, nous avons mis en place des mesures rigoureuses et proactives pour garantir la sécurité et la confidentialité des informations que nous traitons.



100% de nos collaborateurs ont suivi une sensibilisation à la RGPD en 2024.



Nous nous engageons à continuer nos actions de sensibilisation et maintenir une niveau de protection des données optimal.

PARTIE 4

SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES





PROMOUVOIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES AU QUOTIDIEN

Nous nous engageons à privilégier les acteurs locaux dans toutes nos démarches, quel que soit le secteur concerné. Qu'il s'agisse de l'aménagement d'une ruche sur notre site, de la sélection de traiteurs pour nos événements, ou encore du choix de grossistes pour nos goodies, nous faisons toujours appel en priorité à des prestataires de proximité.

Cet engagement s'inscrit dans notre volonté de soutenir l'économie locale, de réduire notre impact environnemental lié au transport, et de favoriser des relations de confiance avec des partenaires de notre région. Ce n'est qu'en cas d'impossibilité que nous élargissons notre recherche à des prestataires plus éloignés géographiquement.

En agissant ainsi, nous participons activement au dynamisme des territoires où nous opérons et restons fidèles à nos valeurs de responsabilité et de durabilité.

ENGAGEMENTS



Contribuer le plus possible à nouer des liens avec les acteurs locaux de nos agences.

PARTIE 5

AMÉLIORER CONTINUELLEMENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL

DE NOS COLLABORATEURS





LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DE NOS COLLABORATEURS

Chez DecideOm, nous nous engageons pleinement à former nos collaborateurs dans une démarche qui s'inscrit au cœur de notre responsabilité sociétale. La politique de formation que nous avons mise en place ne se limite pas seulement à répondre aux besoins actuels en compétences, mais vise également à anticiper les évolutions professionnelles futures.

Ce plan de développement des compétences est conçu pour consolider et enrichir le professionnalisme de nos équipes, tout en accompagnant chaque collaborateur dans son parcours



98% de nos collaborateurs ont reçu une formation en 2024. Le budget alloué à la formation sur la masse salariale est de 5% en 2024



Faire monter en compétence nos collaborateurs. Politique formation : 100% de collaborateurs formé par an.



FORMER POUR L'AVENIR

Chez DecideOm, nous croyons que l'intégration est une étape clé pour accompagner nos collaborateurs vers le succès. C'est pourquoi nous avons conçu un parcours d'intégration structuré, spécialement pensé pour nos talents les plus juniors.

Ce programme leur permet d'acquérir dès leurs premiers pas l'ensemble des compétences et expertises nécessaires pour exceller dans leur rôle et évoluer au sein de notre entreprise.

Former pour l'avenir, c'est garantir à chacun les outils pour construire une carrière solide et épau- nouissante.



Les alternants, un pilier de notre dynamique



Les alternants occupent une place centrale chez DecideOm. Véritables forces vives, ils apportent un regard neuf et participent activement à nos projets tout en bénéficiant d'un encadrement personnalisé. Leur présence illustre notre volonté d'investir dans la formation et l'avenir de notre métier.

INDICATEURS



En 2024, DecideOm comptait 7,8% d'alternants dans ses effectifs.

ENGAGEMENTS



Continuer nos actions de parrainage, développer notre parcours d'intégration au niveau du Groupe. Renforcer notre présence dans les écoles et communiquer largement sur nos offres d'alternances et de stages.



LA SATISFACTION DE NOS COLLABORATEURS

Le climat organisationnel joue un rôle central dans la réussite d'une entreprise, car il influence non seulement la satisfaction et la motivation des collaborateurs, mais également leur performance et leur engagement envers les objectifs stratégiques de l'organisation.

Chez DecideOm, nous reconnaissons l'importance de cultiver un environnement de travail positif, inclusif et collaboratif, qui reflète nos valeurs fondamentales et soutient le bien-être de nos collaborateurs.

Pour mieux comprendre les dynamiques qui façonnent notre environnement de travail, nous menons une enquête approfondie sur la culture d'entreprise chaque année. Cette enquête permet de recueillir les perceptions, les attentes et les aspirations de nos collaborateurs à travers différents services et niveaux hiérarchiques. Les résultats de cette enquête nous offrent une vision claire des forces de notre culture organisationnelle ainsi que des axes d'amélioration.



En 2023, 66,25% des collaborateurs ont répondu à l'enquête annuelle. Nous obtenons une note de 8,1/10 au niveau du bien-être et un score e-NPS de 48,96.



Continuer à mener des actions et répondre aux attentes des collaborateurs pour garder une note comprise entre 8 et 10 et un score e-NPS au dessus de 40.

AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ DANS LE RESPECT DES RÈGLES EN VIGUEUR

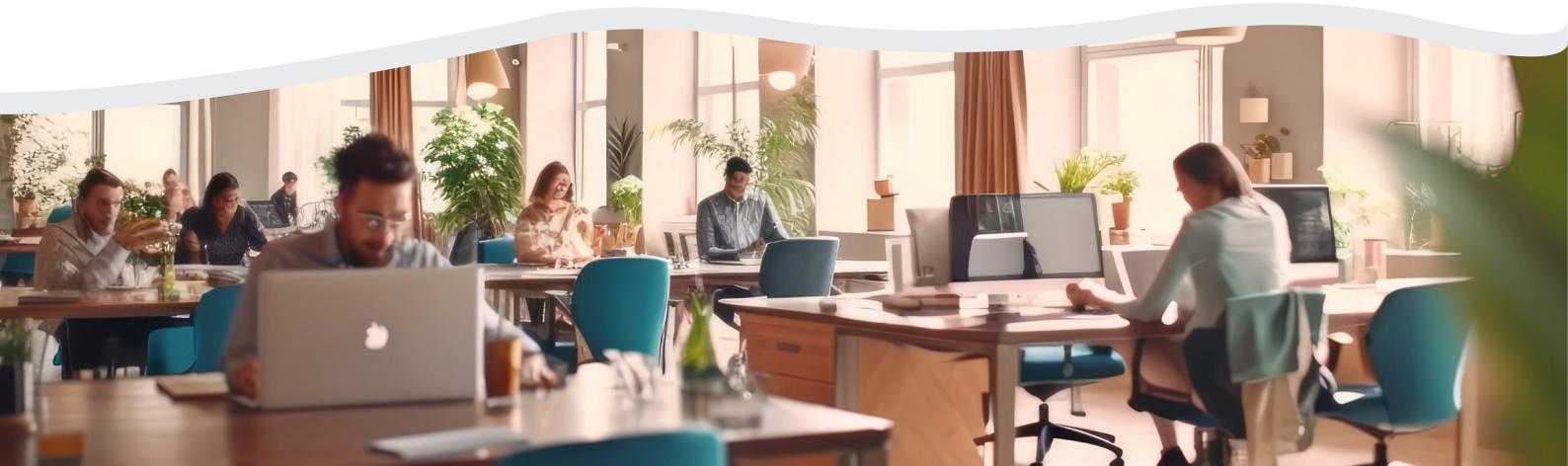
Garantir un environnement de travail sûr et ergonomique est une obligation pour toute entreprise responsable. Nous investissons dans des équipements de qualité et des aménagements ergonomiques pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles. Des sessions de sensibilisation sur la sécurité au travail sont dispensées pour assurer que tous les collaborateurs sont conscients des risques et savent comment les minimiser.

Notre approche en matière de santé et sécurité au travail repose sur une prévention proactive des risques, une sensibilisation continue des collaborateurs, et la mise en place de dispositifs adaptés pour répondre aux exigences de chaque poste de travail.



Chez DecideOm, nous considérons le respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs comme des principes fondamentaux de notre responsabilité sociétale. Nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail respectueux de la dignité de chaque individu, fondé sur l'égalité, l'inclusion et le respect des normes internationales en matière de droits humains.

Nous nous engageons fermement à promouvoir et à défendre les droits fondamentaux du travail, notamment en ce qui concerne la prévention du travail des enfants et du travail forcé. En tant qu'entreprise socialement responsable, nous adhérons aux normes internationales les plus strictes, telles que celles établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous avons mis en place une charte dans ce sens.



Face à un environnement commercial de plus en plus complexe, nous avons reconnu la nécessité d'adopter des mesures proactives pour prévenir la corruption et promouvoir des pratiques commerciales responsables.

INDICATEURS



0 c'est le nombre d'alertes remontées en 2024. Charte RGPD en place depuis 2018. Charte contre le travail des enfants et le travail forcé en place depuis 2024. Charte de lutte contre la corruption depuis 2024.

ENGAGEMENTS



Continuer de développer une culture d'entreprise axée sur la prévention des risques.



www.decideom.fr

